

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Service territorial FranceAgriMer Centre-Val de Loire

Responsable d'unité « aval – céréales grandes cultures » FranceAgriMer

Service régional de l'économie agricole et rurale / Pôle gestion des aides et sécurisation des processus

N° appel à candidature : 25999	Catégorie : A
Cotation parcours professionnel : 1	Cotation RIFSEEP : 4.1 si IAE ou 3 si AAE
Filière d'emploi : 7 - Économie et filières agricoles et agroalimentaires, gestion des aides	
Poste vacant	Localisation : Orléans (45042)

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2° du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est, avec le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt, l'organisme public de référence en matière de filières agricoles et de la pêche.

Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer :

- met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance renouvelée.

La DRAAF au sein de laquelle les agents FranceAgriMer sont affectés constitue le service territorial de FranceAgriMer.

Le Service Régional de l'Economie Agricole et Rurale (SREAR) au sein duquel le poste est ouvert comprend 22 agents, répartis au sein de deux pôles, qui exercent différentes missions relatives au suivi et au soutien des filières agricoles végétales et animales.

L'unité « AVAL-grandes cultures » est située au sein du pôle accompagnement des filières et des exploitations agricoles. Il comprend 3 agents et est située au sein du pôle gestion des aides et sécurisation des processus.

Ce poste est basé à la DRAAF à Orléans.

Objectifs du poste

En qualité de chef de l'unité « aval-céréales grandes cultures » :

- Piloter, animer et organiser l'activité de l'unité, encadrer les deux instructeurs de l'unité
- Assurer la coordination, la mise en œuvre et la supervision des dispositifs FranceAgriMer relatifs aux filières grandes cultures

En qualité d'animateur territorial filières :

- Suivre les politiques et travaux conduits en région sur les filières grandes cultures et semences
- Animer le Comité régional des grandes cultures

Missions et activités principales :

En qualité d'animateur territorial filières :

- Connaître, suivre et accompagner les filières grandes cultures à l'échelle régionale
- Développer une expertise spécifique sur les filières grandes cultures de la région
- Assurer le secrétariat, le pilotage et l'appui aux travaux du comité régional et des rencontres régionales grandes cultures

En qualité de chef de l'unité « aval-céréales grandes cultures » :

- Piloter, superviser les études et collectes de données statistiques sur les grandes cultures
- Piloter, superviser et garantir la qualité de la mise en œuvre des processus de collecte et de suivi des données statistiques de la filière céréalière
- Superviser, organiser et contribuer à l'instruction des dossiers de demande d'aval et à la mission de billetterie d'aval de l'établissement
- Superviser, organiser et contribuer à la réalisation des contrôles obligations collecteurs, trésorerie et stocks
- Développer une compétence d'analyse financière des comptes des coopératives et réaliser des contrôles (trésorerie et stocks) dans le cadre du dispositif d'aval
- Veiller au développement des compétences des instructeurs et à leur maintien
- Garantir la continuité de service sur les missions données statistiques (collecte Etats et Estiprev)

Relations fonctionnelles du poste :

- Agents de la DRAAF et de FranceAgriMer, en charge des dispositifs d'instruction d'aides et des filières
- Collecteurs et négociants des filières grandes cultures, instituts techniques, Conseil régional, chambres d'agriculture, etc.

Compétences requises pour le poste :

Savoirs

- Connaissances du milieu agricole et de leurs filières, notamment en ce qui concerne les filières céréalières
- Connaissances des activités de transformation souhaitée (meunerie, malterie, etc.)
- Connaissances en agronomie appréciées

Savoir-faire

- Capacité à rendre compte
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens du travail en équipe, du contact et de la pédagogie
- Capacité à animer et coordonner
- Rigueur dans l'application des procédures

<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des principes et des règles de gestion du contrôle interne - Connaissances en comptabilité générale, comptabilité « matières » et analyse financière - Pratique d'Excel - Maîtrise des instructions et réglementations <p>Un accompagnement de l'agent à sa prise de fonction est prévu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des outils de gestion et du suivi des activités - Capacité d'adaptation (priorités, évolutions de dispositifs, etc.) - Autonomie - Techniques de management et de communication
<p>Diplôme – Expérience professionnelle</p> <p>Minimum BAC+3 en cas de candidature d'un agent contractuel</p>	
<p>Contraintes du poste :</p> <p>Déplacements fréquents en Centre-Val de Loire et au siège</p>	
<p>Poste clé¹ :</p>	<p>Oui Non X</p>
<p>Poste à caractère sensible² :</p>	<p>Oui Non X</p>
<p>Poste à privilèges³ :</p>	<p>Oui Non X</p>
<p>Personnes à contacter</p> <p>Isaline LEROY, chef du service régional d'économie agricole et rurale isaline.leroy@agriculture.gouv.fr – Tél : 02.38.77.41.30</p> <p>Sandrine OBLED, adjointe à la cheffe du service régional d'économie agricole et rurale sandrine.obled@agriculture.gouv.fr – Tél : 02.38.77.41.50</p> <p>Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement mobilite@franceagrimer.fr – Tél. : 01 73 30 22 35</p>	
<p>Conditions de travail</p> <p><i>L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité. Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins. Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale.</i></p>	
<p>DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 15/08/2025</p> <p>Le dossier de candidature doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une lettre de motivation, - Un curriculum-Vitae, - Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon. 	

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.